



Escroquerie mandat cash urgent signalé par l'abonné "Yaourt"

Par **Jeanphilippecornier**, le **26/03/2013** à **17:49**

Bonjour cher Yaourt,

J'ai bien pris connaissance de votre déclaration concernant l'escroquerie au mandat cash urgent sur le forum de ce site.

J'aimerais bien savoir si nous vous avons arnaqué, puisque d'après votre déclaration, rien ne justifie réellement que c'était une arnaque ou une tentative d'arnaque.

Je tiens à préciser à tous les membres du forum que l'abonné à ce site portant le pseudo Yaourt, c'est fait prendre au piège par ses pensées et s'est trompé de ma modeste personne, car vous n'êtes pas sans savoir que l'apparence est parfois trompeuse. Bon sang! mais pourquoi doit-on prendre tout le monde pour des arnaqueurs? Les gens honnêtes et de bonne foi ne doivent-ils pas faire des affaires légales (non louches) sur la toile? N'ont-ils pas ce droit? Je vous pris de bien vouloir me laisser vos coordonnées téléphoniques (yaourt) pour que je puisse vous contacter et m'entretenir de vive voix avec vous.

Vous avez commis une très grave erreur en nous accusant de tel et rassurez-vous que nous avons vos coordonnées et sommes prêts à porter plainte contre vous pour diffamation.

Si, tous les inscrits du forum souhaiteraient en avoir le coeur net, alors je leur pris de bien vouloir me contacter sur mon numéro qui est bien le + 44 70 35 95 70 44.

Votre propos diffamatoire, fait en sorte que nous avons du mal à louer notre appartement, parce que les clients qui nous contactent après recherche dans google tombe sur votre sale et fausse déclaration à notre égard et pensent que nous sommes des arnaqueurs.

Vous êtes allé trop vite en besogne en nous accusant d'arnaqueur, après un seul échange de mail eu avec vous.

C'est très malhonnête de votre part de salir notre réputation et notre modeste personne et nous n'allons pas en rester là et ça vous pouvez en être très sûr.

Vous nous aviez demandé la description ainsi que les photos de notre appartement ce que nous avons fait et vous nous accusez d'arnaqueur.

En ce qui concerne le mandat cash urgent, vous pensez qu'étant à Londres, nous pouvons faire son retrait illégalement?

Nous tenons (mon épouse et moi) à expliquer aux autres membres du forum que nous suivons la procédure normale à respecter pour un propriétaire résidant à l'étranger. Et si nous optons pour le mandat cash urgent, c'est pour éviter que des plaisantins de la toile nous fasse descendre depuis Londres vers Paris pour de rien du tout, car nous avons déjà été victimes des faux rendez-vous où, soit le client locataire ne fait pas figure, ou soit il ne dispose pas des moyens financiers pour louer notre bien, et aucun propriétaire vivant à l'étranger ne peut en aucun cas tolérer des pratiques pareils. Non seulement cela nous a fait gaspiller de l'argent pour l'achat de nos billets d'avion dans le cadre de la visite de notre logement, mais cela nous a fait perdre le temps aussi, vu que nous avons parcouru 392 km de Londres à Paris.

Alors, nous vous prions de bien vouloir vous procurer toutes les informations nécessaires sur une personne avant de lui porter préjudice avec preuve à l'appui.

Espérant que ceci retiendra la compréhension des autres membres du forum, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutation.

Bien à vous.